



Association  
des Familles  
de Charenton

# L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE 2024 /2025

Un bénévole ou un étudiant peut accueillir votre enfant et l'aider dans sa scolarité de deux façons

## ▣ Du CE1 au CM2

Lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 18h  
(accueil à partir de 16h 45)

Sur 3 sites de Charenton :

- Siège de l'AFC : 16, Rue Victor Hugo
- Maison des Associations : 33, Quai des Carrières
- Espace Jeunesse : 7 bis, Quai de Bercy

## ▣ Au COLLEGE

Objectif :  
aider le collégien à  
acquérir ou parfaire  
une méthode de  
travail et pallier ses  
difficultés de  
compréhension par  
un suivi  
personnalisé.

Mercredi de 14h à 17h (2 séances de 1h30),  
par cycles de six semaines

Sur 1 site à Charenton :

Siège de l'AFC : 16, Rue Victor Hugo

Objectif :  
Aider l'écolier à  
réaliser les  
exercices  
d'application et de  
mémorisation qu'il  
doit faire, en dehors  
de la classe, dans  
de bonnes  
conditions

Ces activités ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires

**Adhésion à l'Association demandée : 15 €**

Association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, agréée par l'UDAF 94  
16, rue Victor Hugo-94220 Charenton-le-Pont

☎ 01 48 93 09 55 - [www.charentonlepont.fr/afc](http://www.charentonlepont.fr/afc) - [ass-familles@orange.fr](mailto:ass-familles@orange.fr)